

DÉTRI' ASTUCES

N° 41



SMÉDAR

Syndicat Mixte d'Élimination des Déchets
de l'Arrondissement de Rouen

Le recyclage du v

Triez, recyclez, économisez !

Quel est le point commun entre un bocal à cornichons, une bouteille de vin et un pot de confiture ? Ces trois emballages sont en verre et se recyclent à 100% et à l'infini.

En les triant, les habitants du Smédar participent à la protection de l'environnement.

Un geste qui préserve les "ressources"...



En recyclant le verre, les industriels utilisent moins de sable prélevé dans la nature, moins d'eau et moins d'énergie. Cela permet aussi de réaliser des économies d'un autre ordre.

En effet, les pots, bocaux, flacons et bouteilles en verre sont les emballages qui coûtent le moins en termes de collecte et de traitement : 30 fois moins que des ordures ménagères ! Pour en arriver là, il est important de trier, mais pas dans n'importe quel contenant.

Le fabuleux destin du verre

Tout commence à la maison. Dans un carton, une cagette ou dans un porte-bouteilles, chaque consommateur a son système pour trier ses emballages en verre. L'important, c'est de ne pas les mélanger avec les autres déchets recyclables. Cela risquerait de blesser les agents de tri qui sont chargés de séparer les papiers et les emballages par matière.

Puis vient le moment d'aller déposer sa fragile récolte au container situé sur le chemin du travail, de l'école ou des courses. Une fois collecté, le verre est regroupé sur un quai de transfert du Smédar avant d'être acheminé dans une usine de recyclage du Havre. Vendu et soutenu financièrement par l'éco-organisme CITEO (issu de la fusion récente d'Eco-Emballages et d'Eco-Folio), le verre est une source de recettes qui permet de mieux maîtriser les dépenses publiques. Le coût de gestion du verre (collecte et traitement) peut ainsi descendre, selon l'ADEME, à moins de 2 € la tonne !



Bouteille à la diète

Comme les déodorants en aérosol, les bouteilles d'eau ou les bidons de lessive, les emballages en verre ont eux aussi subi une cure de minceur ces dernières années. La bouteille d'huile en verre de 75 cl a été allégée en passant de 547 à 420 g (-13 %) entre 1997 et 2012. Et ce n'est qu'un exemple.

Les entreprises ont tout intérêt à agir dans le domaine de la réduction des déchets dite "à la source". En pratiquant l'éco-conception, elles utilisent moins de matière première, recyclée ou non, et donc participent à la lutte contre le gaspillage des ressources naturelles. Parmi les innovations et débats actuels, une autre idée refait surface : et si on remettait en place la consigne ?



En définitive, plus les habitants trient leurs emballages en verre, et moins cela pèse dans leur porte-monnaie !

Et quand on parle de poids, celui des bouteilles aussi est en nette baisse...



Verre d'emballage

Un débouché pour le verre : le marquage routier !



Un retour à la consigne ?

Encore en fonctionnement dans les cafés, hôtels ou restaurants, la consigne a été abandonnée dans les années 1970 par la grande distribution. Du fait de la diversité des formes et des producteurs, le retour chez l'embouteilleur est devenu de plus en plus complexe. Transporter des bouteilles vides et volumineuses vers des lieux éloignés ne semble pas correspondre à une logique écologique. Mais cette logistique contraignante pourrait revenir progressivement, si l'on en croit les pistes de réflexion lancées en ce début d'année dans le cadre d'une consultation publique sur l'économie circulaire.

Le match entre la consigne et le recyclage n'est pas encore gagné puisque recycler le verre présente toujours de nombreux intérêts. Le verre brut est débarrassé de ses impuretés puis fondu à plus de 1500 degrés. Devenu calcin, il est prêt à redevenir du verre. Le plus souvent transformé en bouteilles, le verre peut également prendre n'importe quelle forme. D'autres débouchés existent également comme la laine de verre ou bien le marquage routier. Le recyclage des emballages en verre a donc encore un bel avenir !



**Je trie mes pots, bocaux et
bouteilles en verre !**

Attention aux faux amis !

Ne pas trier :

La vaisselle culinaire



Les verres spéciaux



LA COLLECTE SÉLECTIVE ET VOUS... HABITANTS DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DIEPPE-MARITIME



Un pour tous, tous pour le tri !



Toute l'année, les élèves du collège Camus de Neuville-lès-Dieppe se mobilisent pour mener à bien des actions en faveur de la protection de l'environnement. Recyclables et restes de repas, tous les déchets sont triés !

L'établissement s'est lancé cette année dans une démarche d'éco-labellisation. En partenariat avec le Smédar, l'une des premières actions a été de mettre en place le tri des papiers et autres emballages dans toutes les classes et les bureaux. En parallèle d'une distribution de corbeilles jaunes destinées à la collecte des recyclables, des animations auprès des élèves et du personnel de l'établissement ont été organisées.

Une opération de sensibilisation contre le gaspillage alimentaire a également débuté dès le premier trimestre par

une phase d'observation et d'enquêtes menées auprès des convives. Le mois dernier, des pesées des restes de repas ont été organisées avec des élèves volontaires. Ces actions permettent de quantifier la nourriture jetée et ainsi envisager de prendre des mesures afin de réduire le gaspillage. Au final, une quarantaine d'actions différentes auront été menées par les animateurs du Smédar d'ici la fin de l'année scolaire. La clé de la réussite de ce projet reste la participation de tous. Car comme le dit un proverbe africain : "Seul, on va plus vite. Ensemble, on va plus loin."



Les atouts du verre

Le verre peut être fondu à l'infini pour fabriquer de nouvelles bouteilles en verre, sans aucune perte de qualité, de transparence ou de matière. Son recyclage permet :

✓ **d'économiser de l'énergie.**

Une augmentation de 10% de verre recyclé en remplacement de matières premières vierges permet une économie d'énergie de 3% ;

✓ **de limiter le rejet de CO₂ et de diminuer le prélèvement de ressources naturelles.**

Une tonne de verre recyclé économise plus de 500 kg de CO₂ et 660 kg de sable ;

✓ **d'optimiser la logistique et donc de minimiser l'empreinte carbone liée au transport.**

Le verre recyclé provient de collectes locales, proches des usines de production de verre.



Alors plus d'hésitation, utilisez les bornes de collecte
mises à votre disposition par votre agglomération !

Localisez le point de collecte le plus proche sur
"mesdechets.smedar.fr"



Visitez le site
internet du smédar !



Détri'Astuces N° 41 - mars 2018
Imprimé sur papier recyclé blanchi sans chlore
Directeur de la Publication : Patrice DUPRAY
Conception/Réalisation : SMÉDAR - Communication
Credits Photos et illustrations : Actua 2.0
B.Maurey - Jérôme Lallier
Impression : Imprimerie IROPA
Tirage : 266 500 exemplaires
N° ISSN : 2263-7524
Distribution : Sonodi

Pour tous renseignements concernant
la collecte de vos déchets :
02 32 90 20 25

Site internet : www.smedar.fr

LA COLLECTE SÉLECTIVE ET VOUS... HABITANTS DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES INTER-CAUX-VEXIN

Le tri devient plus "Clères"

Du CP au CM2, tous les élèves de l'école l'Orée du Parc située sur la commune de Clères, ont bénéficié d'animations du Smédar.

Difficile d'apprendre à trier ses déchets ? Eh bien non ! Cela devient simple si on comprend pourquoi c'est important. Voici la raison pour laquelle les enseignants de l'école de Clères ont de nouveau fait appel au Smédar. Mallettes pédagogiques sous le bras, les assistants de communication ont été accueillis avec

enthousiasme par les enfants, prêts à jouer pour apprendre et comprendre. Déjà venus il y a deux ans dans l'école, les animateurs ont proposé aux élèves de CMI et CM2 de nouveaux ateliers et ont balayé les nouvelles consignes de tri avec l'ensemble des élèves de l'établissement scolaire.



Vieux-Manoir : nouvelles colonnes à tri

Pour des raisons de sécurité, le point d'apport volontaire pour les déchets recyclables situé à la gare ferroviaire de Vieux-Manoir a été déplacé au hameau de Saint-Aubin, au croisement de l'impasse de la Plaine.

Deux colonnes en bois sont à votre disposition, la première pour les bouteilles, pots et bocaux en verre et la seconde pour les emballages en carton, plastique, métal et tous les papiers.



Les atouts du verre

Le verre peut être fondu à l'infini pour fabriquer de nouvelles bouteilles en verre, sans aucune perte de qualité, de transparence ou de matière. Son recyclage permet :

✓ **d'économiser de l'énergie.**

Une augmentation de 10% de verre recyclé en remplacement de matières premières vierges permet une économie d'énergie de 3% ;

✓ **de limiter le rejet de CO₂ et de diminuer le prélèvement de ressources naturelles.**

Une tonne de verre recyclé économise plus de 500 kg de CO₂ et 660 kg de sable ;

✓ **d'optimiser la logistique et donc de minimiser l'empreinte carbone liée au transport.**

Le verre recyclé provient de collectes locales, proches des usines de production de verre.

Alors plus d'hésitation, utilisez les bornes de collecte
mises à votre disposition par votre communauté de communes !

Localisez le point de collecte le plus proche sur
"mesdechets.smedar.fr"



Visitez le site internet du smédar !



Communauté de Communes Inter-Caux-Vexin

Détri'Astuces N° 41 - mars 2018
Imprimé sur papier recyclé blanchi sans chlore
Directeur de la Publication : Patrice DUPRAY
Conception/Réalisation : SMÉDAR - Communication
Crédits Photos et illustrations : Actua 2.0
J. Lallier - B. Maurey
Impression : Imprimerie IROPA
Tirage : 266 500 exemplaires
N° ISSN : 2556 - 9306
Distribution : Mediapost-La Poste



Site internet : www.smedar.fr

LA COLLECTE SÉLECTIVE ET VOUS... HABITANTS DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES BRAY-EAWY



Vos élus en visite

Depuis plus d'un an, la communauté de communes Bray-Eawy est adhérente au SMÉDAR pour le traitement des déchets des communes de l'ex-communauté de communes de Saint-Saëns Porte de Bray. Les élus locaux ont souhaité visiter les équipements de valorisation de l'écopôle VESTA.



Suite à la fusion de trois communautés de communes, les élus de la nouvelle intercommunalité se sont penchés, dans un premier temps, sur la question de l'harmonisation progressive de la gestion de la collecte des déchets. Puis, afin de mieux appréhender les enjeux environnementaux et financiers liés aux modes de traitement, une délégation s'est rendue au Smédar afin de découvrir les équipements de traitement des déchets. Le centre de tri, modernisé depuis un an, reçoit tous les papiers et les emballages collectés sélectivement à un coût très attractif puisque qu'en dehors des frais liés à la collecte (entretien et vidage des colonnes, transfert des déchets), le Smédar annonce cette année encore une facture à 0 € pour le traitement. Enfin, l'Unité de Valorisation Énergétique avait elle aussi ses arguments pour prouver aux élus qu'il existe une alternative à l'enfouissement, plaçant le Smédar comme un acteur de la transition énergétique. Intéressés et surpris par le modernisme des unités de valorisation, ils seront à même de pouvoir renseigner leurs collègues élus et les habitants sur le devenir de leurs déchets ménagers traités au Smédar.

Les atouts du verre

Le verre peut être fondu à l'infini pour fabriquer de nouvelles bouteilles en verre, sans aucune perte de qualité, de transparence ou de matière. Son recyclage permet :

- ✓ **d'économiser de l'énergie.**
Une augmentation de 10% de verre recyclé en remplacement de matières premières vierges permet une économie d'énergie de 3% ;
- ✓ **de limiter le rejet de CO₂ et de diminuer le prélèvement de ressources naturelles.**
Une tonne de verre recyclé économise plus de 500 kg de CO₂ et 660 kg de sable ;
- ✓ **d'optimiser la logistique et donc de minimiser l'empreinte carbone liée au transport.**
Le verre recyclé provient de collectes locales, proches des usines de production de verre.

Alors plus d'hésitation, utilisez les bornes de collecte
mises à votre disposition par votre communauté de communes !

Localisez le point de collecte le plus proche sur
"mesdechets.smedar.fr"



Visitez le site
internet du smédar !



Détri'Astuces N° 41 - mars 2018
Imprimé sur papier recyclé blanchi sans chlore
Directeur de la Publication : Patrice DUPRAY
Conception/Réalisation : SMÉDAR - Communication
Crédits Photos et illustrations : Actua 2.0
J. Lallier - B. Maurey
Impression : Imprimerie IROPA
Tirage : 266 500 exemplaires
N° ISSN : 2556 - 9236
Distribution : Mediapost-La Poste

Site internet : www.smedar.fr

LA COLLECTE SÉLECTIVE ET VOUS... HABITANTS DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES CAUX-AUSTREBERTHE

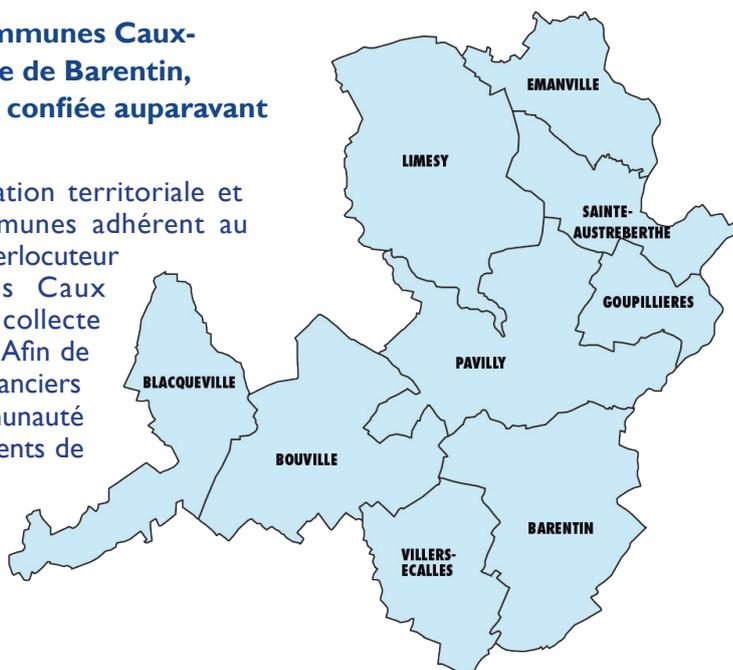


Collecte des déchets : la comcom prend le relais

Depuis le 1er janvier 2018, la communauté de communes Caux-Austreberthe, présidée par Michel BENTOT, Maire de Barentin, a récupéré la compétence "collecte des déchets", confiée auparavant au SOMVAS.

Comme le préconisait la réforme relative à l'organisation territoriale et à l'intercommunalité, le SOMVAS (syndicat de communes adhérent au Smédar) a été dissout le 31 décembre 2017. Nouvel interlocuteur pour le Smédar, la communauté de communes Caux Austreberthe est donc désormais responsable de la collecte des déchets pour les neuf communes qui la composent. Afin de mieux appréhender les enjeux environnementaux et financiers du traitement des déchets, les élus locaux de la communauté de communes ont été invités à venir visiter les équipements de l'écopôle VESTA du Smédar.

Pour tout renseignement concernant la collecte des déchets, vous pouvez contacter la communauté de communes Caux Austreberthe en composant le 02.32.94.92.15.



Les atouts du verre

Le verre peut être fondu à l'infini pour fabriquer de nouvelles bouteilles en verre, sans aucune perte de qualité, de transparence ou de matière. Son recyclage permet :

- ✓ **d'économiser de l'énergie.**
Une augmentation de 10% de verre recyclé en remplacement de matières premières vierges permet une économie d'énergie de 3% ;
- ✓ **de limiter le rejet de CO₂ et de diminuer le prélèvement de ressources naturelles.**
Une tonne de verre recyclé économise plus de 500 kg de CO₂ et 660 kg de sable ;
- ✓ **d'optimiser la logistique et donc de minimiser l'empreinte carbone liée au transport.**
Le verre recyclé provient de collectes locales, proches des usines de production de verre.

Alors plus d'hésitation, utilisez les bornes de collecte
mises à votre disposition par votre communauté de communes !

Localisez le point de collecte le plus proche sur
"mesdechets.smedar.fr"



Visitez le site
internet du smédar !



Détri'Astuces N° 41 - mars 2018
Imprimé sur papier recyclé blanchi sans chlore
Directeur de la Publication : Patrice DUPRAY
Conception/Réalisation : SMÉDAR - Communication
Crédits Photos et illustrations : Actua 2.0
J. Lallier - B. Maurey
Impression : Imprimerie IROPA
Tirage : 266 500 exemplaires
N° ISSN : En cours
Distribution : Mediapost-La Poste

Site internet : www.smedar.fr

LA COLLECTE SÉLECTIVE ET VOUS... HABITANTS DE LA MÉTROPOLE ROUEN NORMANDIE

Le tri au lycée Rey : Scène 1, acte 2



Pour mettre en place des actions de protection de l'environnement au sein de leur établissement, les éco-délégués du lycée Rey de Bois-Guillaume ont mis les bouchées doubles. Toutes les classes de seconde ont également été associées à la démarche.



L'an passé, le tri des recyclables a été mis en place dans tout l'établissement. Le plein succès n'étant pas au rendez-vous, les éco-délégués ont décidé de se mobiliser. Pour mieux comprendre et mieux transmettre les informations, ils sont venus visiter le centre de tri des papiers et emballages le mois dernier. Le deuxième acte, c'est la sensibilisation de tous les élèves de seconde avec l'aide du Smédar. Les assistants de communication de proximité sont intervenus à huit reprises dans l'établissement pour préparer avec les élèves des animations sous la forme de jeux de rôle. A partir de fiches "personnages" les élèves ont organisé avec enthousiasme une réunion "fictive" regroupant des professionnels du recyclage, des élus, des représentants d'associations environnementales, des consommateurs. Un important travail de recherches sur des thématiques précises a été mené par les élèves pour construire leur argumentaire. A l'échelle d'une ville fictive, ils ont ensuite cherché des solutions pour gérer les déchets. Lors de l'animation, les lycéens ont débattu et fait preuve d'imagination et de conciliation pour trouver des accords. La jeune génération semble ainsi fin prête à construire le monde de demain !

Les atouts du verre

Le verre peut être fondu à l'infini pour fabriquer de nouvelles bouteilles en verre, sans aucune perte de qualité, de transparence ou de matière. Son recyclage permet :

✓ **d'économiser de l'énergie.**

Une augmentation de 10% de verre recyclé en remplacement de matières premières vierges permet une économie d'énergie de 3% ;

✓ **de limiter le rejet de CO₂ et de diminuer le prélèvement de ressources naturelles.**

Une tonne de verre recyclé économise plus de 500 kg de CO₂ et 660 kg de sable ;

✓ **d'optimiser la logistique et donc de minimiser l'empreinte carbone liée au transport.**

Le verre recyclé provient de collectes locales, proches des usines de production de verre.

Alors plus d'hésitation, utilisez les bornes de collecte
mises à votre disposition par la Métropole Rouen Normandie !

Localisez le point de collecte le plus proche sur

"mesdechets.smedar.fr"



Ma Métropole

metropole-rouen-normandie.fr

0 800 021 021

Service & appel gratuits



Visitez le site
internet du smédar !



Détri'Astuces N° 41 - mars 2018

Imprimé sur papier recyclé blanchi sans chlore

Directeur de la Publication : Patrice DUPRAY

Conception/Réalisation : SMÉDAR - Communication

Crédits Photos et illustrations : Actua 2.0

J. Lallier - B. Maurey

Impression : Imprimerie IROPA

Tirage : 266 500 exemplaires

N° ISSN : 1638 - 5217

Distribution : Mediapost-La Poste

Site internet : www.smedar.fr